



COUPE DU QUÉBEC DES MAITRES - MANCHE # 5

SITE INTERNET DE LA COMPÉTITION | MEET WEB PAGE

<https://www.gomotionapp.com/team/canqccapc/page/matres-natation/masters-competitions>

Dimanche 23 février, 2025

Sunday February 23, 2025

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Sanction

Cette compétition est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec.
Invitation maitres – Coupe du Québec des maitres

Lieu

Centre aquatique de Pointe-Claire
60 Maywood Ave, Pointe-Claire, Québec H9R 0A7
Tél. : (514) 630-1202

Installations

1 bassin de compétition 10 couloirs de 25m (peu profond)
1 bassin d'échauffement/dénagement de 5 couloirs de 25m (profond)
Système électronique
Estrades pouvant accueillir 200 personnes
Stationnement/accès pour les personnes à mobilités réduites

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur(trice) de rencontre

Deborah Davis
pcscmeets@gmail.com

Responsable des inscriptions

Karine Martel
pcsc.entriesmanager@gmail.com

Responsable des officiel(le) et bénévoles

Catherine Battershill
pcsc.roc@gmail.com

Lien vers l'inscription des officiel(le)s et bénévoles

<https://forms.gle/wyM4Rit3ZwwhbCs69>

GENERAL INFORMATION

Sanction

Competition is sanctioned by the Fédération de natation du Québec.
Masters Invitation - Masters Quebec Cup

Venue

Pointe-Claire Aquatic Center
60 Maywood Ave, Pointe-Claire, Québec H9R 0A7
Tel : (514) 630-1202

Facilities

1 competition pool 25m with 10 lanes (shallow end)
1 warm-up/warm-down pool 25m with 5 lanes (deep end)
Système électronique
Stands for 200 people
Parking/access for people with reduced mobility.

ORGANIZING COMMITTEE

Meet Manager

Deborah Davis
pcscmeets@gmail.com

Entries Coordinator

Karine Martel
pcsc.entriesmanager@gmail.com

Officials and Volunteers Coordinator

Catherine Battershill
pcsc.roc@gmail.com

Link to the registration of officials & volunteers

<https://forms.gle/wyM4Rit3ZwwhbCs69>

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

CATÉGORIES D'ÂGE

Épreuves individuelles :

18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans.

IMPORTANT : La catégorie d'âge de l'athlète sera établie selon son âge au :

2025-Dec-31

ÉPREUVES

Un athlète peut s'inscrire à un maximum de 4 épreuves individuelles.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- Toutes les épreuves se nageront mixtes et finales contre-la-montre du plus lent au plus rapide à l'exception des épreuves de 400m QNI et 1500m libre.
- Aucune conversion de temps.
- En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session, durant lesquelles les nageurs pourront utiliser la piscine pour s'échauffer ou pour dénager.

400 QNI et 1500m LIBRE

- Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions pour les épreuves de 400m QNI et de 1500m Libre.
- La confirmation de présence sera exigée pour ces deux épreuves. Tout nageur ou nageuse qui n'aura pas confirmé sa participation au bureau de l'administration avant le début de l'épreuve 6 (100m libre) sera considéré comme forfait.

RÉSULTATS

Disponible sur l'application SplashME et sur swimrankings

POINTAGE

Épreuves individuelles :

7-5-4-3-2-1 pour les 6 premières positions par catégorie d'âge

HORAIRE DES ÉPREUVES

Début de l'échauffement : (15 couloirs)		10h - 10h30
Début de la compétition :		10h40
# d'épreuve	Épreuve	Groupes d'âges
1	200 Brasse	Tous
2	100 QNI	Tous
3	50 Libre	Tous
4	100 Dos	Tous
5	100 Papillon	Tous
6	100 Libre	Tous
7	50 Dos	Tous
8	100 Brasse	Tous
9	400 QNI	Tous
10	1500 Libre	Tous

ATTENTION : (épreuves 9 et 10) : Nous recommandons à chaque athlète de s'assurer les services d'un chronométreur pour les épreuves de distance, s'il nous manque de volontaires.

COMPETITION INFORMATION

AGE CATEGORIES

For individual events:

18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, and so on in 5 year increments.

IMPORTANT: The age category of the athlete will be his age on:

2025-Dec-31

EVENTS

An athlete can register for a maximum of 4 individual events.

COURSE OF THE COMPETITION

- All events will be mixed and time-trial finals from slowest to fastest, with the exception of the 400m INQ and 1500m freestyle.
- No time conversion.
- If necessary, the organizing committee reserves the right to insert breaks during the session, during which swimmers can use the pool to warm up or cool down.

400 IM and 1500m FREESTYLE

- The organizing committee reserves the right to limit the number of entries for the 400m QNI and 1500m Freestyle events.
- Confirmation of attendance will be required for both events. Any swimmer who has not confirmed his or her participation to the administration office before the start of event 6 (100m freestyle) will be considered to have withdrawn.

RESULTS

Available on the SplashME app and on swimrankings

SCORING

Individual events:

7-5-4-3-2-1 for the first 6 position in each age category

SCHEDULE AND EVENTS

Warmup : (15 lanes)		10h - 10h30
Start of competition :		10h40
Event #	Event	Age Groups
1	200 Breast	All
2	100 IM	All
3	50 Free	All
4	100 Back	All
5	100 Fly	All
6	100 Free	All
7	50 Back	All
8	100 Breast	All
9	400 IM	All
10	1500 Free	All

ATTENTION: (events 9 and 10): We recommend that each athlete secure the services of a timekeeper for distance events, if we are short of volunteers.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION TEMPORAIRE DURANT LA FERMETURE DU REMS

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site : [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- Tous les fichiers d'inscriptions lenex/hytek DOIVENT ÊTRE SOUMIS PAR COURRIEL au responsable des inscriptions à pcsc.entriesmanager@gmail.com.
- Les maîtres affiliés sans attache (UNMQC) devront s'inscrire par courriel qui contiendra le numéro d'affiliation, le genre, la date de naissance ainsi que les épreuves à inscrire avec temps d'inscriptions.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de soumettre les inscriptions par courriel et de s'assurer que tous les athlètes inscrits doivent être enregistrés dans la catégorie "maître compétitif" ou dans la catégorie "maître non-compétitif" s'ils en sont à leur première compétition de la saison.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 février 2025 23h59 EST

FRAIS D'INSCRIPTION

7.48\$ (taxes incluses) de frais fixes de participation (FNQ) par nageur
11.00\$ par épreuves individuelles
Le paiement devra être remis au bureau d'administration avant le début de la compétition. Veuillez faire le chèque à l'ordre de :

VILLE DE POINTE-CLAIRE

Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables.

INSCRIPTION TARDIVE

Les inscriptions tardives seront permises jusqu'au 22 février 2025 seulement.
Frais : 22\$ par épreuves

FORFAITS

Les forfaits doivent être adressés par écrit au bureau de l'administration - 30 minutes avant le début de la compétition.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard avant le début de l'épreuve en question.

BULLETIN TECHNIQUE

Le bulletin technique sera transmis aux clubs participants et sera disponible sur le site:

[MPC - COUPE DU QUÉBEC DES MAITRES - MANCHE # 5](#)

TEMPORARY REGISTRATION PROCEDURE DURING REMS CLOSURE

REGISTRATION

- The events/registration file is available on this site: [2024-FNQ- Compétitions sanctionnées](#)
- All lenex/hytek registration files MUST BE SUBMITTED BY E-MAIL to the registration manager at pcsc.entriesmanager@gmail.com
- Unaffiliated masters (UNMQC) will have to register by e-mail, which will contain the affiliation number, gender, date of birth as well as the events to be entered with entry times.
- It is the club's responsibility to verify the validity of the data before submitting the entries by e-mail and to ensure that all athletes entered must be registered in the "master competitive" category or in the "master non-competitive" category if this is their first competition of the season.

REGISTRATION DEADLINE

10 February 2025 23h59 EST

ENTRY FEES

\$7.48 (including taxes) per swimmer (FNQ Fixed Fees).
\$11.00 per individual event
Payment must be submitted to the administration desk prior to the start of the competition. Please make check payable to:

VILLE DE POINTE-CLAIRE

Entry fees are not refundable.

LATE REGISTRATION

Late entries will be permitted until February 22, 2025 only.
Fees : \$22 per event

SCRATCHES

Scratches must be made in writing to the Administration Desk - 30 minutes before the competition begins.

OFFICIAL TIME REQUEST

Requests for official time must be made to the administration office, at the latest before the start of the event in question.

TECHNICAL BULLETIN

The technical bulletin will be transmitted to the participating clubs and will be available on the website:

[MPC - COUPE DU QUÉBEC DES MAITRES - MANCHE # 5](#)

AUTRES INFORMATIONS

RÉUNION DES ENTRAÎNEUR(E)S

Les détails seront disponibles dans le bulletin technique.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES NAGEURS S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les nageurs S/sourds et malentendants :

[Mesures 2024](#)

Identifiez ce qui s'applique à votre compétition :

1. Instruction non verbale assurée par une *personne de confiance
2. Une lumière stroboscopique
3. Signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions.

*Notez que la personne de soutien doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

PHOTOGRAPHIE/VIDÉOGRAPHIE

Par souci de minimiser les risques, toutes les photos et vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, un spectateur, le personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participant, doivent respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, ou dans les vestiaires, les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).

MAILLOTS DE BAIN

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la Fédération de natation du Québec. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

COURTOISIE

Le Club de Natation de Pointe-Claire est heureux d'offrir un service de courtoisie aux entraîneurs et aux officiels pour la durée de la compétition.

ADDITIONAL INFORMATION

COACH MEETING

Details will be available in the technical bulletin.

D/DEAF AND HARD OF HEARING ACCOMMODATION

This competition can provide the following accommodations for swimmers who are d/Deaf and Hard of hearing:

[2024 Measures](#)

Please identify the applicable for this competition:

1. non-verbal instruction provided by a trusted person
2. Visual Start Strobe
3. Visual Start hand signals given by the starter/referee or other person.

Clubs are to contact Meet Management by the Entry Deadline of the need for accommodations. Support Staff must be included in the submission of entries process.

*Note that the support person must have "Registered" status as a support staff member with Swimming Canada, otherwise their access will be denied.

PHOTOGRAPHY/VIDEOGRAPHY

In order to minimize risk, all photos and videos taken during FNQ-sanctioned competitions, whether taken by a professional photographer or videographer, a spectator, team support staff or any other participant, must meet generally accepted standards of decency. Under no circumstances are cameras or other recording devices permitted in the area immediately behind the starting blocks during training or competition starts, or in changing rooms, bathrooms or any other dressing area.

Full details of the photography and videography procedure are available [HERE](#).

SWIMWEAR

All athletes are allowed to swim in the swimsuit of their choice at all competitions sanctioned by the Fédération de natation du Québec. The choice of swimsuit shall not be declared to the referee if the swimsuit fabric is a permeable open mesh textile and is not reasonably considered to create a technical advantage in terms of speed, buoyancy or endurance.

HOSPITALITY

The Pointe-Claire Swim Club is pleased to offer a hospitality area that will be open throughout the meet to all coaches and officials.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

RÈGLEMENTS

[Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le «Règlement de sécurité de la natation en bassin».](#)

Les départs des maitres se feront selon World Aquatics VIII.3.3.2 et/ou les départ se feront du bord de la piscine ou du point selon les règlements canadiens sur les installations II.16.1.4 et ou C 16.1.4.1

Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES ATHLÈTES

Les athlètes doivent être inscrits comme membres compétitifs à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Les nageurs doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition. *Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEUR(E)S

Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.

Tous les entraîneurs doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ.

Afin de pouvoir participer et être le seul entraîneur à des compétitions sanctionnées de type maitres, l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire. (Mesures d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs : Règlement de sécurité de la natation en bassin)

REGULATIONS AND ELIGIBILITY

REGULATIONS

[Swimming Canada and FNQ rules will be in effect, including the "Règlement de sécurité de la natation en bassin" \(French only\).](#)

Masters' starts will be as per World Aquatics VIII.3.3.2 and/or starts will be from the edge of the pool or from the point as per Canadian Facility Rules II.16.1.4 and or C 16.1.4.1

During the competition, Swimming Canada competition warm-up safety procedures will be in effect, an offending athlete could be penalised and excluded from participating in their first event of the session.

ATHLETES' ELIGIBILITY

All athletes must be registered as competitive with the Fédération de natation du Québec or with their respective provincial/national federation.

Swimmers must be 18 years of age or older on the first day of competition.
*Registered non-competitive swimmers must be in their first competition of the current season to be eligible to compete.

CLUB ELIGIBILITY

Each club participating in the competition must me a member in good standing of the FNQ or their respective provincial or national federation.

COACH ELIGIBILITY

Each coach participating in a competition must be a member in good standing with the FNQ.

All coaches must comply with the FNQ Pool Swimming Safety Rules.

In order to participate and be the sole coach in sanctioned masters-type competitions, the coach of a Quebec club must have obtained at least "trained" status in community sports. (Exceptional measures applicable to new coaches: Pool Swimming Safety Regulations)

INTERPRÉTATION DU TEXTE

En cas de divergences entre les textes des deux colonnes, la version française prévaut.

Le texte doit être lu avec toutes les modifications de genre requises par le contexte et le lecteur.

TEXT INTERPRETATION

In case of discrepancies between the texts in both columns, the French version shall prevail.

The text shall be read with all changes to gender required by the context and the reader.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires.

Évitez les chaussures d'extérieur au bord de la piscine.

Au plaisir de vous accueillir!

Thank you for your cooperation in maintaining the cleanliness of the pool deck and changing rooms.

Avoid outdoor shoes on poolside.

Pleased to welcome you!